



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

# COMITÉ DE CÔTE BASQUE - LANDES

5 avenue Raoul Follereau - 64100 BAYONNE - Tél. 05.59.63.36.57 - Télécopie. 05.59.63.26.26

E-mail : 3011y@ffr.fr - Site internet : [www.comitecbl.com](http://www.comitecbl.com)

## AMBITION 2020

Comité de Pilotage - Réunion du 20 Mai 2015

Présents: Pierre Balirac, Bernard Laporte, Gilles Peynoche, Jean-Baptiste Lamote, Thierry Dulucq, Laurent Suzanne, Pierre Sein.

Excusé: Michel Dupuy

Cette deuxième réunion de la prospective « Ambition 2020 » a été essentiellement consacrée à :

- l'examen des premières remontées des fiches de diagnostic,
- la mise en lumière des problématiques qui déjà se dégagent de ces premiers témoignages.

Il a été question également de la méthodologie que le groupe mettra en place à partir de la rentrée pour traiter ces données et pour, le cas échéant, les inscrire dans le contrat d'objectifs du comité Côte Basque-Landes.

Bernard Laporte et Laurent Suzanne ont donc fait le point de l'échange amorcé tant à l'interne qu'à l'externe sur le diagnostic porté sur notre comité et ses activités.

43 fiches ont été transmises:

- 31 aux acteurs du comité (présidents de commissions, permanents, quatre présidents de clubs de fédérales, trois de séries territoriales),
- 12 à des personnalités extérieures (partenaires, pôle espoir et direction du Lycée Cassin, Université, UNSS 64 et 40, Ufolep, sport adapté, adjoints chargés des sports de Bayonne, Biarritz, Anglet et Mont-de-Marsan).

Au moment de cette deuxième réunion, les retours ne sont pas encore complets et une relance sera faite afin d'obtenir dans le meilleur délai les témoignages manquants. Parallèlement, la démarche, annoncée et présentée dans la Newsletter de mai, dispose d'un espace d'explication et d'échanges sur le site de CBL (page d'accueil, bouton « ambition 2200 »).

### **1.- DEUX IDEES FORCES**

Le groupe va donc s'attacher à synthétiser ces réponses ainsi que les participations spontanées qui se manifesteront.

« D'ores et déjà, indique Bernard Laporte, il y a des idées intéressantes qui remontent et des points de convergence se font jour. »

C'est ainsi que **deux problématiques essentielles peuvent être d'ores et déjà dégagées** qui seront les socles du travail à mener:

1. la première porte sur tous les aspects de la mission sportive du comité dont il est sans doute bon de rappeler qu'elle a été « sanctuarisée » dès le début de la démarche,
2. la seconde a comme coeur le club, base même de la pratique, de la vie sociale, de la formation et de l'animation.

On notera que deux autres thèmes sont également présents et circulent de façon traverse à l'intérieur de ces problématiques:

1. l'aspect financier dont il a été rappelé que, même contraint, il n'est qu'un moyen et ne doit pas constituer un frein,
2. la communication tant à l'interne qu'à l'externe qui doit constituer un levier pour mettre en avant les compétitions, les activités des clubs, mais aussi la vie de la « tribu CBL ».

## **2.- L'AMBITION DU « SPORTIF »**

La mission « sportive », nous le disions, a été sacralisée. Elle est le pilier de l'activité du comité et sa raison d'être en fin de compte. Cependant, elle suscite une série de questionnements que le groupe de travail va faire siens:

- Comment mieux connaître la situation des clubs ?
- Comment envisager, avec eux, leur évolution ?
- Comment les aider devant les évolutions réglementaires même si la pause souhaitée a été obtenue sur ce sujet?
- Comment faire vivre les compétitions?
- Comment parer la déperdition des effectifs chez les jeunes?
- Comment anticiper mieux les problèmes générationnels ?
- Comment, à l'aune de l'évolution démographique de chaque zone du comité et de l'arrivée d'autres pratiques, résoudre la problématique de ce « turnover » constaté chez les jeunes licenciés?
- Faut-il organiser, pour les jeunes, des compétitions sur le territoire du comité?

## **3.- LE CLUB « CITOYEN »**

Sans anticiper sur ses futurs travaux et bien entendu sur les conclusions qu'il en tirera, le groupe de travail s'accorde déjà sur :

1. l'importance du club dans la structure générale de l'entité Côte Basque-Landes et
2. sur le rôle essentiel d'animateur social qu'il constitue même si cette qualification peut apparaître galvaudée.

La définition de « club citoyen » s'impose... et se revendique. Le questionnaire proposé porte donc essentiellement sur le périmètre d'intervention, sur l'influence locale, sur le rôle social et sociétal de la structure club, sur ses valeurs éducatives et sa force conviviale, ainsi que sur l'importance du bénévolat qu'elle représente.

- Comment aider chaque club à mesurer son ambition à l'aune des moyens dont il dispose?
- Comment l'assister dans sa recherche des partenariats avec l'institution, avec la sphère privée?
- Comment compenser la raréfaction des aides publiques?
- Comment responsabiliser mieux et plus le pratiquant licencié et comment en faire un acteur de son club?
- Comment affirmer mieux le rôle social du club au coeur de sa ville, de son village?
- Comment susciter l'intérêt du bénévole?
- Comment l'impliquer mieux et comment le former utilement?
- Comment aider le club à mieux communiquer, à mieux s'informer, à mieux partager ses préoccupations ou ses réussites?
- Comment mettre en oeuvre les outils de développement de la pratique au regard de l'évolution du territoire,
- Comment agir pour conforter les valeurs généralement attribuées à notre pratique?

- Comment répondre aux attentes et aux désirs de pratique « sociales » (pour le handicap, les populations défavorisées etc...)

La prochaine réunion se tiendra le 1er juillet à 18h au siège. Elle sera en grande partie consacrée à l'étude des fiches-diagnostic.